



NOUVELLE LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Rencontres d'information

- ▶ Québec, 23 février 2018
- ▶ Montréal, 5 mars 2018

Ordre du jour

Prenez note qu'une brève période de questions est prévue à la suite de chacune des présentations.

8 h 30	Accueil des invités
9 h	Mot de bienvenue
9 h 15	Rappel des procédures d'encadrement
9 h 30	Projet de règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale
10 h 15	Pause
10 h 30	Projet de règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (suite)
11 h 15	Formulaires de demande d'autorisation
11 h 30	Règlements à modifier
11 h 45	Projet de règlement relatif à certaines mesures transitoires
12 h	Dîner libre
13 h 15	Règlement modifiant le Règlement sur les matières dangereuses
13 h 30	Règlement modifiant le Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel
13 h 50	Règlement modifiant le Règlement sur les exploitations agricoles
14 h 10	Projet de règlement sur les carrières et sablières
15 h 15	Pause
15 h 30	Règlement modifiant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
15 h 45	Règlement modifiant le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées
16 h	Rappels d'ordre général
16 h 15	Mot de la fin